

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POLS2M1 AP Master en sciences politiques, orientation générale (option affaires publiques)



Gestion du programme

POLS Département des sciences politiques et sociales

Objectif de la formation

Le diplôme de master en sciences politiques, option affaires publiques permet un élargissement et un approfondissement des connaissances pertinentes à l'analyse et à la gestion du secteur public.

Conditions d'admission

Ce programme est accessible aux titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle ou de l'enseignement de type long moyennant l'acceptation de leur dossier par le secrétaire académique et, le cas échéant, l'ajout de cours complémentaires. L'étalement de ce programme sur deux ans peut être sollicité pour des motifs spécifiques.

Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires doivent être adressées au Secrétaire académique aux études du Département des sciences politiques et sociales.

Structure générale du programme

Le programme de la maîtrise comporte 60 crédits répartis entre des cours, des exercices, des séminaires et la rédaction d'un travail de fin d'études.

Contenu du programme

I. Tronc commun avec l'option "Relations internationales" (minimum 16 crédits, auxquels s'ajoutent 15 crédits pour le mémoire)

<u>POLS1312</u>	Politique comparée[45h] (5 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner
<u>SPOL2100</u>	Théories et méthodes de décision politique[30h] (3 crédits)	Michel Girard (supplée Jacques Herman), Jacques Herman
<u>POLS1222</u>	Modèles socio-politiques de l'Etat[30h] (3 crédits)	Florence Delmotte (supplée Jacques Herman), Jacques Herman
<u>SPOL2110</u>	Culture politique[30h] (3 crédits)	Lieven De Winter, Françoise Piérard

II. Cours spécifiques (22 crédits dont 11 crédits en Management et organisation et 11 crédits en Politique publique)

A. Management et organisation (11 crédits)

Cours obligatoires

<u>IDAP2220</u>	Analyse des organisations publiques[15h] (2 crédits)	Françoise Piérard
<u>IDAP2103</u>	Management public[60h] (6 crédits)	Christian de Visscher

Cours au choix : un cours parmi

<u>IDAP2104</u>	Fédéralisme et collectivités locales[30h] (3 crédits)	Diane Déom
<u>POLS1224</u>	Système politique et administratif de la Belgique[30h] (3 crédits)	Christian de Visscher, Lieven De Winter, André-Paul Frogner
<u>SPOL2122</u>	Structures économiques de la Belgique[30h] (3.5 crédits)	Guillaume Pierre Wunsch
<u>SPOL2108</u>	Organisations internationales[30h] (3 crédits)	Amine Ait-Chaalal

B. Politiques publiques (11 crédits)

Cours obligatoires

<u>IDAP2221</u>	Analyse des politiques publiques[30h] (3 crédits)	David Aubin
-----------------	---	-------------

Cours au choix: 2 cours parmi

<u>ECAP2221</u>	Politique économique et monétaire[30h] (5 crédits)	Henri Sneessens
<u>TRAV2223</u>	Politique économique et travail[30h] (4 crédits)	Eberhard Janssen

<u>SEX2340</u>	Politique de la famille[30h] (4 crédits)	Xavier De Beys
<u>SOC2443</u>	Sociologie de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire[30h] (4 crédits)	Bernard Francq
<u>SOC2426</u>	Sociologie de l'éducation : diagnostics et politiques[30h] (4 crédits)	Jean-Emile Charlier

III. Chaires et séminaires (8 crédits)

<u>IDAP2105</u>	Chaire des réformes politiques et administratives[30h] (3 crédits)	Elisabeth Séror
<u>IDAP2213</u>	Séminaire d'administration publique[30h] (4 crédits)	David Aubin, Christian de Visscher
<u>SOC2229</u>	Chaire Jacques Leclercq IV[15h] (2 crédits)	N.

IV. Travail de fin d'études (16 crédits)

Le travail de fin d'études (TFE) est une épreuve qui comprend deux parties : un travail écrit et un exposé oral.

Travail écrit : l'étudiant dispose de trois mois pour préparer le travail de recherche qui lui est imposé et qui porte sur une problématique tirée au sort. Le document écrit doit comprendre entre 18 et 30 pages (hors annexes). Dans ce travail, l'étudiant doit montrer sa capacité à :

- délimiter le périmètre du sujet qu'il a traiter ;
- trouver les sources qui sont des références incontournables ;
- traiter et analyser de manière pertinente et cohérente les informations recueillies ;
- fournir une conclusion personnelle.

Exposé oral : l'étudiant présente devant un jury composé de 2 personnes, le lecteur et l'auditeur, les développements et conclusions relatifs à la problématique à laquelle il avait à réfléchir et dont il a consigné les résultats dans le travail écrit qu'il aura remis préalablement au jury.